

## Rentrée des classes 2019-2020

## Pour une année sans perturbation

**FINIES** les vacances. À partir de ce lundi 30 septembre, élèves et enseignants reprennent le chemin des salles de classe. Prétexe idéal pour concocter un dossier consacré à la rentrée scolaire 2019-2020. Du constat effectué par nos reporters, il ressort

que pour l'heure, les parents se plient au rituel d'inscriptions et réinscriptions de leurs enfants, avec des récriminations ici et là, du fait que certains chefs d'établissements outrepassent la décision du ministre de l'Éducation nationale fixant les taux des

frais desdites inscriptions. À cela s'ajoute, bien entendu, l'achat de l'uniforme scolaire. Seul hic: le retard enregistré dans les affectations et autres mutations des chefs d'établissements. Ce qui bloque relativement la machine. Pour cette année, l'épineux

problème de l'insécurité en milieu scolaire doit être pris à bras-le-corps par les pouvoirs publics. Pour leur part, les parents émettent le vœu ardent d'un bon déroulement de l'année scolaire. C'est-à-dire une année sans perturbation.

## Les chantiers annoncés pour cette nouvelle année

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

Dans son discours de circonstance, le ministre de l'Éducation nationale, Michel Menga M'Essone, a décliné les grands axes des actions à entreprendre et à poursuivre pour le mieux-être du système éducatif gabonais.

**POUR** le mieux-être du système éducatif gabonais, Michel Menga M'Essone annonce un ensemble de chantiers à entreprendre et à poursuivre, en dépit des contraintes budgétaires. Dans son discours de veille de rentrée scolaire pour la session 2019-2020, le ministre de l'Éducation nationale, chargé de la Formation civique, promet que des actions vont être prises dans le

cadre, notamment, des mesures présidentielles pour la réhabilitation des établissements scolaires, la construction et l'équipement des salles informatiques, la construction de nouveaux établissements. Et, dans le cadre du Programme d'investissement dans le secteur éducation (PISE), avec l'appui de l'Agence française de développement, pour la réhabilitation de salles de classe et la construction de 3 collèges, 5 écoles primaires, 1 école préprimaire, ainsi que l'extension de 4 collèges et 2 écoles primaires à Libreville.

"Selon le cahier de charges, ces chantiers seront livrés à la rentrée scolaire 2020-2021", a déclaré Michel Menga. Conformément aux recommandations de la Task Force initiée par



Michel Menga M'Essone, ministre de l'Éducation nationale : «Selon le cahier de charges, ces chantiers seront livrés à la rentrée scolaire 2020-2021»

Photo : Joseph MANIANGA/L'Union

le président de la République, le 23 août 2018, de nouveaux chantiers seront mis en œuvre pour la promotion de la formation technique et professionnelle, afin de satisfaire à l'exigence d'employabilité des jeunes. "Le Projet de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece), soutenu par la Banque mondiale, va permettre de réhabiliter deux lycées techniques, celui de Léconi et celui de Fougamou", a ajouté le ministre de l'Éducation. Dans la même optique, le projet de renforcement des capacités pour l'employabilité des jeunes et l'amélioration de la protection sociale, financé par la Banque africaine de développement (Bad), permettra de réhabiliter et construire des établissements techniques et

professionnels, de promouvoir des filières de croissance économique et de l'entrepreneuriat, de renforcer les capacités des enseignants, des conseillers pédagogiques, des inspecteurs et des chefs d'établissements, ainsi que d'élaborer et réviser des curricula. "En dépit des contraintes budgétaires, des actions fortes seront menées dans les tout prochains mois par le gouvernement. Il s'agit, par exemple, de la publication d'une carte scolaire dynamique et de la mise en solde effective de plus de 800 nouveaux enseignants. L'opération de régularisation des situations administratives se poursuivra pour répondre aux nombreuses attentes des compatriotes en situation de préscolaires."

## Mobilisation dans les établissements avant le jour-j



Des parents dans un établissement secondaire pour inscrire et réinscrire leurs enfants.

D.O  
Libreville/Gabon

À quelques heures de la rentrée des classes, parents, personnels administratifs et élèves se mobilisent pour bien débiter l'année scolaire ce lundi 30 septembre. Nos reporters ont fait le constat.

**AU** primaire comme au secondaire, les parents, dossiers en main, se précipitent, qui pour inscrire, qui pour réinscrire ou

acheter les uniformes de leurs enfants. D'autres, en retard, viennent aux nouvelles, à propos des modalités d'inscription. Dans la foulée, plusieurs élèves, récemment admis en classe de 6e, viennent, accompagnés de leurs parents, découvrir leur nouvel environnement. S'agissant des modalités d'inscription, elles varient d'un établissement à un autre. Au CES et lycée et d'Application Nelson-Mandela, ce sont uniquement les 10 000 francs des frais de mutuelle et d'activités



Une nouvelle élève de 6e arborant son uniforme.

socio-éducatives que les parents devront débours. Par contre, au CES et lycée et Jean-Hilaire Aubame Eyeghé de Nzeng-Ayong et dans plusieurs autres établissements secondaires publics, les frais à verser sont plus élevés. En effet, aux frais affectés à la mutuelle s'ajoutent ceux de l'Association des parents d'élèves (APE) qui varient entre trois 3 et 10 000 frs. Cette somme, selon le principal du CES public de Damas, permet-

tra d'améliorer les conditions d'apprentissage. Même cas de figure dans les établissements primaires où, à côté des 5000 frs d'inscription s'ajoutent 2 voire, 3 000 francs des frais de l'APE. Autre casse-tête des parents en cette période de rentrée de classes, l'obligatoire tenue d'Éducation physique et sportive (EPS). "Je voulais inscrire ma fille qui a été admise en 6e ici, mais au secré-

tariat, ils exigent d'avoir tous les 21.500 franc le jour même de l'inscription. Soit 10 000 frs pour l'inscription, 7 500 frs pour la tenue de sport, 3

000 frs pour l'APE et 1 000 frs pour une enveloppe personnalisée", a précisé une parente d'élève au CES Jean-Hilaire Aubame Eyeghé.

